

🕒 11.07.2017, 17:20

## Que prévoit l'Etat de Neuchâtel pour les élèves "sans solution"?

ABONNÉS



Le Département de l'éducation prend une mesure pour les élèves "sans solution". KEYSTONE

🕒 11.07.2017, 17:20

## Que prévoit l'Etat de Neuchâtel pour les élèves "sans solution"?

PAR PASCAL HOFER

**FORMATION** - Chaque année, à la fin de l'école obligatoire, des dizaines d'élèves se retrouvent «sans solution». Autrement dit, pour différentes raisons, ils n'ont pas trouvé de place d'apprentissage dans une entreprise ou dans une école professionnelle, ou alors ils n'ont pas été admis dans une école du niveau postobligatoire. Cette année, les élèves neuchâtelois en question sont un peu plus nombreux.

### Un syndicat dénonce

«Des vacances amères pour les élèves de 11e année Harmos sans solution.» C'est le titre d'un communiqué de presse diffusé vendredi passé par le Syndicat des services publics (SSP), section enseignement. Ce syndicat, «alerté par des parents», dénonce le fait qu'«un grand nombre d'élèves de 11e année ne pourront pas être admis à l'Ester», l'Ecole du secteur tertiaire, à La Chaux-de-Fonds.

Le SSP relève en particulier que «42 élèves sortant de la section moderne se sont vu refuser l'admission en préapprentissage».

Après avoir mentionné d'autres chiffres, le SSP dit «déplorer un changement de paradigme dans la formation, changement qui a surtout pour but de faire des économies» et «qui se fait prioritairement au détriment des élèves. (...) Alors que les taux de chômage et d'aide sociale cantonaux sont très élevés, le SSP s'insurge contre les mesures d'économies dans le domaine de l'éducation, qui constituent un calcul à très court terme.»

>> A lire aussi: "Des jeunes Neuchâtelois laissés sur le carreau après l'école obligatoire?"

### Pour les préprofs

Du côté du Département cantonal de l'éducation et de la famille (DEF), on confirme que, par rapport aux années précédentes à la même période, il y a davantage d'élèves sans solution.

Mais Laurent Feuz, chef du Service cantonal des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO), insiste d'abord sur un point: «C'est vrai, des élèves issus de la section moderne n'ont pas été admis dans l'unité préapprentissage de l'Ester. Mais il faut savoir que cette unité – tant au Cifom à La Chaux-de-Fonds qu'au CPLN à Neuchâtel – ne leur est pas destinée. Elle a été créée pour des élèves issus de la section préprofessionnelle qui ont besoin de consolider leur bagage scolaire et d'élaborer un projet de formation professionnelle.»

A ce sujet, la conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti rappelle que «l'unité préapprentissage n'a pas pour vocation d'accueillir tous les élèves qui n'ont pas trouvé de solution à la fin de l'école. Des priorités ont été fixées.» Laurent Feuz ajoute: «Il peut arriver que des ex-moderne soient acceptés en préapprentissage, mais cela doit rester une exception dans la mesure où la section moderne, par rapport à la section préprofessionnelle, permet d'accéder à davantage de formations au niveau postobligatoire.»

## Objectifs pas atteints

La situation actuelle, maintenant: «Comparativement aux années précédentes à la même période, nous comptons – sur l'ensemble du canton – environ 120 jeunes qui n'ont pas encore trouvé de solution, contre un peu moins d'une centaine les années précédentes», indique Monika Maire-Hefti. Précision: 120 jeunes, c'est environ 5% des élèves qui viennent de terminer l'école obligatoire (2115).

Comment expliquer cette hausse? La cheffe du DEF mentionne trois raisons: «La conjoncture économique a des conséquences sur le nombre de places d'apprentissage, car les entreprises qui doivent faire des économies choisissent parfois de couper dans la formation. Je pense aussi que, pour quelques jeunes, le préapprentissage constitue une solution de facilité. Mais je me dois aussi d'admettre que nos objectifs en termes de nombres de places d'apprentissage n'ont pas encore été atteints. A cet égard, je réitère mon appel aux entreprises pour qu'elles engagent des apprentis.»

Elle ajoute: «Mais les familles doivent aussi s'investir dans la recherche d'une solution. Il n'appartient pas au DEF de chercher et de fournir une place à chacun.»



*«Il n'appartient pas au DEF de chercher et de fournir une place à chacun», affirme Monika Maire-Hefti. Photo: Archives SN*

## Une mesure tremplin

La conseillère d'Etat insiste sur un point: «Nous n'avons jamais laissé et nous ne laisserons jamais un seul jeune sur le carreau. Le Service des formations postobligatoires et de l'orientation va contacter chacun des jeunes sans solution pour voir quelles démarches il a menées, et ce qui peut être fait. Par ailleurs, au vu de la situation, nous avons décidé de proposer une solution intermédiaire à destination de ceux qui n'auront vraiment rien trouvé.»

Cette mesure, intitulée «Tremplin-MO», sera destinée aux élèves sans solution issus de la section moderne. Au programme: d'un côté, une journée de formation par semaine dans une école professionnelle; de l'autre, un stage d'insertion de longue durée. Le SFPO pourra aider les élèves qui le souhaitent à trouver des places de stage. La conseillère d'Etat parle d'«une version light du préapprentissage».

Pour pouvoir en bénéficier, le jeune devra au préalable avoir trouvé un stage d'insertion professionnelle de quatre jours par semaine sur un mois au minimum. «Les jeunes – et les familles – doivent donc continuer à se mobiliser s'ils entendent bénéficier de cette mesure», précise Laurent Feuz.

## Il reste des places

La situation, comme chaque année, va évoluer tout au long de l'été. Ainsi, alors qu'on en était à 140 jeunes sans solution la semaine dernière, ce nombre a aujourd'hui diminué de vingt unités. La baisse va se poursuivre, comme en témoignent les chiffres de ces dernières années (voir infographie).

Il faut par ailleurs savoir que, comme chaque année, il reste plus de 70 places d'apprentissage à attribuer, et cela dans de nombreux domaines. Etant entendu qu'un jeune qui a envie de devenir carrossier ne va sans doute pas se lancer dans une formation de coiffeur... «C'est vrai. Mais il y a peut-être une place dans un domaine similaire à celui auquel on aspire, et le plus important, c'est d'abord de faire un CFC», commente Monika Maire-Hefti.

## Hausse du nombre moyen d'élèves

«A ce jour, 107 élèves des Montagnes neuchâteloises provenant de la section préprofessionnelle ont été admis en préapprentissage, voie orientation, dans cinq classes seulement, soit une moyenne de 21,4 élèves par classe. Ceci alors que le nombre d'élèves par classe est traditionnellement plafonné à 15 pour répondre au mieux aux besoins de ces jeunes confrontés à des difficultés scolaires», dit le syndicat SSP dans son communiqué.

Monika Maire-Hefti confirme ce chiffre, avant de préciser: «Plutôt que de refuser du monde, nous avons préféré donner une solution au plus grand nombre de jeunes, dans la mesure où le nombre moyen d'élèves par classe reste acceptable à nos yeux.»

## Admissions en fonction des places de stage

Le Syndicat des services publics, section enseignement, dénonce le fait que des élèves de 11<sup>e</sup> année issus des sections maturité et moderne «se sont vu refuser l'accès à la formation pour une maturité ASSC (assistants en soins et santé communautaire) en raison du nombre insuffisant de places de stage disponibles, alors qu'ils remplissaient les conditions d'admission.»

Monika Maire-Hefti déplore cette situation, tout en indiquant qu'«il serait incohérent d'admettre des élèves sans qu'ils aient la possibilité d'effectuer des stages pratiques dans des institutions, alors même que ces stages sont non seulement indispensables pour leur formation, mais obligatoires. Le nombre d'admissions dépend ainsi du nombre de places de stage disponibles.»

## Les internautes réagissent

L'article que nous avons consacré à ce sujet vendredi passé sur Arcinfo a fait réagir les internautes. La majorité de ces réactions spontanées va dans le sens des propos tenus par le syndicat SSP. A l'image de cette maman qui raconte: «Ma fille (...) était admise au CPLN pour l'année de préapp et, une semaine avant, plus rien. (...) Et nous n'avons pas cessé de chercher, mais personne ne veut donner une chance à une [élève de] moderne qui a juste la moyenne. C'est désolant.»

Une autre: «Ah ben j'attends ce contact [avec le service cantonal] avec impatience parce qu'à part 'Désolé on ne peut rien y faire', je n'ai encore reçu aucun renseignement pour trouver une solution pour ma fille.» Plus catégorique encore: «Les centres d'orientation professionnelle ne servent à rien.»

A l'inverse, un internaute s'interroge: les jeunes sans solution, «ils n'ont pas trouvé ou ils n'ont pas vraiment cherché?» Un autre pointe du doigt les entreprises, «qui ont également leur part de responsabilité».

Des entreprises, commente un autre internaute, qui ont besoin «de gens qui maîtrisent au moins leur langue de base», allusion au niveau scolaire de certains postulants. Un autre encore signale les «72 places d'apprentissage encore ouvertes dans le canton».